

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

-----  
Séance du 22.01.04 Convocation du 15.01.2004

Compte rendu affiché le 26 janvier 2004

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Danielle BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

**Objet : BILAN POLITIQUE FONCIERE :  
2003**

**Présents :** M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, Mme BOUHEY,  
MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,  
M. MEYER, Mmes BROSSARD, GLATARD, MARMONIER,  
M. GONDELAUD, Mme ZULI, MM. GOSSET, CHRETIN, Mmes PERRIN,  
DESIGNES, MM. FORGET, MACHURAT, Mlle MILLET, M. BELLOT,  
Mme LABASOR.

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	23
votants	25

**Absents représentés :** Mlle VEYRIER par Mme GUERIN - Mme WYMAN par Mme BOUHEY.

**Absents excusés :** M. CHATUT, Mme BERRA, MM. FERNANDES, BOUREZG.

~~~~~

Monsieur l'Adjoint délégué rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales a prévu dans son article L. 2240-1 que le bilan des acquisitions ou des cessions des communes de plus de 2000 habitants donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Cette information sera annexée au Compte Administratif de la commune.

Cette procédure permet au Conseil Municipal d'apprécier la politique immobilière menée par la commune, et d'obtenir un bilan de l'évolution du patrimoine année par année.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Adopte le bilan de la politique foncière 2003 de la commune comme indiqué ci-après :

| ACQUISITIONS FONCIERES   |                     |                           |                  |                    |
|--------------------------|---------------------|---------------------------|------------------|--------------------|
| Nature du Bien           | Lieu                | Acte du                   | Vendeur          | Montant sans frais |
| Acq. Maison/Terrain      | 4, avenue M-T PROST | 10/11/2003                | BASTOUL          | 280 000            |
| Acq. Immeuble AB 590-591 | 4, place CURIE      | 01/10/2003                | Ass. Place Curie | 338 437            |
| CESSIONS FONCIERES       |                     |                           |                  |                    |
| Nature du Bien           | Lieu                | Acte du                   | Acheteur         | Montant sans frais |
| Vente Imm. AB 168-169    | Rue GACON           | Attestation du 28.11.2003 | Ass. Place Curie | 246 967            |

- Précise que ce bilan sera annexé au Compte Administratif 2003 de la commune,
- Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE s/SAONE, le 22 Janvier 2004  
Pour copie conforme,  
Le MAIRE ,

LE MAIRE  
Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire  
compte tenu - de la transmission en Préfecture le 26 Février 2004  
- de la publication le 27 Février 2004  
Fait à NEUVILLE-SUR-SAONE, le 26 Février 2004